Fiche membre et carte membre

Dès l'encodage d'une demande, une fiche contact est créée. Le module **Cooperators** présente quelques particularités par rapport à la fiche contact standard.

Informations de base

Sur la fiche d'un coopérateur ou d'une coopératrice, il y a une série d'informations liées à son inscription en tant que membre de la coopérative.

Pour accéder à la fiche d'un membre, allez dans :

- Le module **Contact** < il est possible de filtrer pour voir uniquement les coopérateurs.
- Le module **Coopérateurs** < *Contacts* < "Coopérateurs", et si la demande de libération de capital n'a pas encore été payée dans **Coopérateurs** < *Contacts* < "Candidats Coopérateurs".

Sur la fiche, on voit :

| Numéro de coopérateur | 3 |
|-----------------------|------------|
| Candidat coopérateur | |
| Coopérateur effectif? | |
| Type de coopérateur | В |
| Date effective | 16/11/2023 |

"Coopérateur effectif" signifie que le coopérateur a payé ses parts et "Date effective" indique la date du paiement.

"Type de coopérateur" indique le type de part qu'il a pris.



L'onglet Souscriptions de parts reprend les différentes demandes.

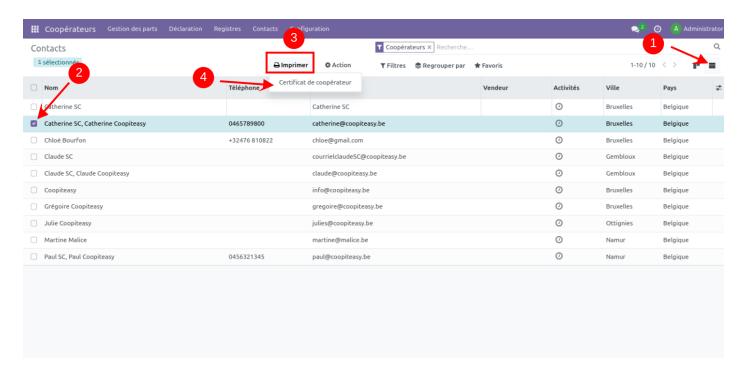
L'onglet *Parts* apparaît pour les coopérateurs également, il indique le nombre de parts et la date à laquelle les parts ont été payées.

Imprimer un certificat de coopérateur-trice

Odoo génère automatiquement un certificat attestant qu'un membre est bien coopérateur, combien de parts de la coopérative il détient, etc.

Pour télécharger un certificat :

- Se rendre sur l'écran "Coopérateurs" en mode liste.
- Sélectionnez le coopérateur dont vous souhaitez imprimer le certificat.
- Cliquez sur "Imprimer".
- Sélectionnez "Certificat du coopérateur"



Revision #3 Created 14 March 2024 08:45:24 by Victor Updated 31 July 2024 13:02:47 by Harry (Coop IT Easy)